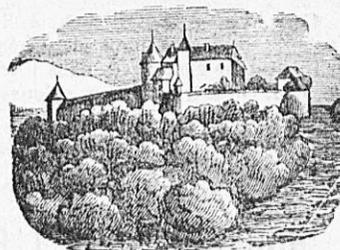




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>45</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>35</sup> — Bulle, arr. 8<sup>03</sup> 1<sup>28</sup> 4<sup>58</sup> 10<sup>58</sup>

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an. Fr. 4 50

» » 6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Lettres et argent francs de port.

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

BULLE, le 6 juillet 1894.

### NOUVELLES DE LA SUISSE

**Conseil fédéral.** — M. Hauser, désirant que son projet de loi sur les banques soit mis au point avant les vacances du Conseil fédéral, ce corps a tenu hier matin une séance extraordinaire pour s'en occuper.

— Mme Carnot a adressé au président de la Confédération et au Conseil fédéral, tant en son nom qu'en celui de ses fils, ses sincères remerciements pour les témoignages de sympathie qu'ils en ont reçus dans leur grand malheur.

**Votation.** — La votation populaire sur le *Beutezug* est fixée au 4 novembre.

**Initiative Greulich.** — Elle est morte! Dans sa dernière séance, le comité de la Fédération ouvrière a décidé de l'abandonner à son sort, attendu que 40,000 signatures seulement ont été recueillies et que, d'après les dernières nouvelles, le projet Forrer a subi des modifications qui donnent satisfaction aux pétitionnaires.

Le comité se réserve d'entrer de nouveau en campagne si le texte définitif du projet Forrer ne lui convient pas.

Après le vote significatif du peuple suisse sur le droit au travail, la retraite s'imposait. Il n'a pas paru utile aux socialistes de courir au devant d'une nouvelle défaite non moins inévitable que la précédente.

**Nationalité française.** — A teneur d'une loi française promulguée le 23 juillet 1893, les personnes nées en France d'une mère née elle-même en France seront considérées, en France, comme irrévocablement françaises si, entre 21 et 22 ans, elles ne répudient pas la nationalité française. Les personnes qui, le 22 juillet 1893, étaient âgées de plus de 21 ans révolus devront faire cette répudiation d'ici au 24 juillet 1894 au plus tard. Ces dispositions s'appli-

quent aussi aux personnes résidant hors de France. Pour les formalités de répudiation, s'adresser, sans aucun retard, au Département fédéral des affaires étrangères à Berne, aux chancelleries d'Etat des divers cantons, à la légation de la Confédération suisse à Paris ou aux diverses légations et consulats de Suisse à l'étranger.

**Grands tirs.** — Outre les prochains tirs cantonaux de Lausanne, Lucerne et Thoune, il faut rappeler le concours international de tir qui aura lieu à Lyon du 7 au 18 juillet. En examinant le plan de ce tir, on peut se convaincre de son excellente organisation. Nos amis de Lyon ont, en particulier, fait une exception à la règle en autorisant le tir à genou, pour certaines catégories de cibles, cela dans l'intention d'engager nos concitoyens à leur rendre visite.

**Zurich.** — Dimanche, de nombreuses caravanes se dirigeaient, comme d'ordinaire, vers le Glärnisch. Un Autrichien, étudiant au Polytechnicum, voulut attaquer la montagne par les formidables assises rocheuses qui dominent Glaris. On a retrouvé des lambeaux de son corps qu'une chute de plusieurs centaines de mètres avait mis en pièces.

**Berne.** — A Neuveville, lundi soir, a éclaté une rixe dans un café. Un Italien et un Tessinois ayant hautement approuvé l'assassinat de M. Carnot, deux horlogers français, MM. G., père et fils, les ont souffletés; les Italiens ont alors tiré leurs couteaux et ont fait au père G. une blessure qui a nécessité son transport à l'hôpital, heureusement sans mettre sa vie en danger.

— Dans la nuit du 28 au 29 juin, à la *Favorite*, hôtel de l'ambassade française à Berne, la fillette de M. Barrère, âgée de 12 ans, a été victime d'un douloureux accident : elle s'est brûlée la figure et le haut du corps si cruellement que l'on a craint pour sa vie et qu'elle n'est pas encore hors de danger.

**Argovie.** — A Roggwyl, un ouvrier nommé Scher, qui portait une faux sur l'épaule, est tombé, par suite d'un faux pas, d'une hauteur d'environ trois mètres en bas du talus de la route. Il a été si

grièvement blessé par la faux que, malgré le secours de quelques citoyens, il a succombé à une hémorragie avant l'arrivée du médecin.

**Tessin.** — On a trouvé dans un endroit écarté, près de Biasca, des coins servant à la fabrication de fausses pièces de deux francs italiennes et de vingt centimes suisses. Malgré les efforts de la police, le propriétaire de ces objets n'a pas pu être retrouvé.

**Vaud.** — Lundi, entre 3 et 4 heures, à l'occasion de la fête des « Amis du tir », à Grandson, deux dames, trois hommes et un enfant voulurent faire une promenade en petit bateau. Ces six personnes prirent place dans une nacelle n'en pouvant contenir que deux. Arrivés devant le hameau des Tuileries, un des rameurs, voulant passer au gouvernail, fit chavirer l'embarcation; les passagers furent précipités à l'eau. Les deux dames ont été sauvées. Deux hommes, le tailleur Zettler, Bourgoz, ouvrier en tabac, et son fils, âgé de 7 à 8 ans, ont été noyés. On a retrouvé les cadavres de Zettler et du garçon Bourgoz. Une des dames et l'un des hommes étaient mariés depuis samedi.

**Valais.** — Le maniement imprudent d'une arme à feu vient de nouveau de plonger dans le deuil une famille des environs de Sion. Une jeune fille de 15 ans était assise dans la cuisine, tenant sur ses genoux sa jeune sœur. Son frère, âgé de dix-neuf ans, cherchant un marteau sur une étagère, y trouva un revolver; en le maniant maladroitement, le coup partit et atteignit sa sœur presque au milieu du front. Elle tomba sur les dalles, laissant en même temps rouler à terre sa jeune sœur. La pauvre fille est morte dans l'après-midi, sans avoir repris connaissance.

— Mercredi soir, en allant se coucher, la tenancière du restaurant Biauget, à Martigny-Bourg, a trouvé, caché sous son lit, un anarchiste italien qui, avec quatre autres anarchistes, avait dans l'après-midi, au café, approuvé l'attentat de Cesario. Ne perdant pas son sang-froid, la tenancière a appelé quelques hommes à son aide, lesquels ont livré l'individu à la gendarmerie.

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

## RACE MAUDITE

Roman contemporain, par ARMAND LAPOINTE

Les dix-huit années qui venaient de s'écouler avaient fait de lui un tout autre homme que le Jacob Guedj que Joseph Phanis avait connu à Sophia, dans la fleur de sa jeunesse, beau, brillant, heureux, brun de cheveux et portant toute sa barbe d'un noir de jais; maintenant, avec sa maigreur, sa figure ossense aux traits tourmentés, ses yeux caves, ses cheveux blancs, sa face rasée, certes, il se croyait méconnaissable, même pour son ennemi; mais il voulait s'en assurer, et, en même temps, jeter subitement dans la vie du baron la personnalité troublante de Véra.

Nassim lui avait dit : « Prends patience et sache attendre; c'est ta fille qui sera l'instrument de ta vengeance! » Et ces paroles du brocanteur surgissaient dans sa pensée comme une prédiction.

Véra ressemblait à sa mère! C'était à la fois Noémie et une autre personne encore, aux allures plus vives, plus mondaines, plus capiteuses; des yeux aussi doux, mais plus expressifs, plus audacieux — endiablés même! Ses cheveux poudrés à blanc donnaient à sa physionomie un charme étrange, quelque chose de typique et de particulier qui attirait le regard et lui faisait une sorte de beauté fascinatrice à laquelle le baron d'Aziza ne saurait résister.

Les journaux mondains avaient déjà, à plusieurs reprises, parlé de la jeune étrangère, à cause de sa beauté, de la fortune qu'on lui supposait et de ses audaces de toilettes, bien excentriques souvent, mais toujours charmantes.

Le nom de miss Véra Palmer était donc connu du baron et il s'empressa de la recevoir.

Il fut ébloui, ému, charmé, fasciné de cette apparition. — Non qu'il vit en elle une ressemblance avec la Noémie d'autrefois. Il ne se rendait pas compte encore de cette ressemblance.

Ce fut bien autre chose lorsque Véra ouvrit la bouche pour lui faire connaître le but de sa visite. — Monsieur le baron, lui dit-elle, je possède de grands intérêts d'argent en Amérique et je viens vous demander de vouloir bien vous charger des traites que j'ai à tirer fréquemment sur ce pays.

Elle parlait avec un léger accent américain qui était un charme de plus sur ses lèvres de pourpre et qu'accompagnait un regard brillant, clair, expressif et d'une adorable mutinerie.

Le banquier devinait les paroles de Véra et subissait le charme qui se dégageait de sa personne.

— Miss, répondit-il, s'efforçant de donner à son sourire une grâce qu'il était loin de posséder, moi et ma maison de banque nous sommes complètement à votre service. Et ceci, croyez-le bien, n'est pas simple parole de courtoisie, mais absolue vérité.

— Je vous remercie, monsieur le baron, et vous présente master James, mon intendant, c'est lui qui vous remettra mes traites et viendra en toucher le montant.

Le banquier fit une petite moue bondueuse, bien expressive pour les regards attentifs de Jacob, fixa un instant celui-ci d'un air indifférent et répliqua en s'adressant à la jeune fille :

— Des ordres seront donnés à la caisse, miss; mais permettez-moi d'ajouter que je serai toujours visible pour vous lorsqu'il vous plaira de vous présenter en personne à ma banque.

Ainsi le baron d'Aziza n'avait pas reconnu Jacob Guedj!... On comprend, après cela, avec quelle facilité des relations

s'étaient nouées entre Véra, le baron, sa femme et sa fille.

C'est après cette première entrevue que Jacob, sans s'expliquer davantage, avait dit à Véra : « Cet homme est une proie à dévorer et je te l'abandonne! »

Cette simple indication devait suffire à miss Palmer et Jacob le savait.

Véra l'avait compromise, en effet, et nous verrons plus tard comment elle obéissait à son père.

Maintenant, nous laissons la parole à Jacob Guedj, que nous continuerons à nommer ainsi malgré ses nouvelles incarnations.

### VII

Véra n'était pas encore remise de l'émotion profonde que venait de lui causer la révélation de son père. Quelle tristesse, quelle désolation elle apportait à son cœur!

Ainsi deux hommes s'étaient rencontrés un jour; l'un avait ouvert sa maison à l'autre, l'avait secouru, aidé, protégé, traité en ami, en frère; et l'autre, pour payer cette hospitalité, ces services, cette affection, avait dépeupillé l'hôte bienfaisant, l'avait trahi, vendu, déshonoré et plongé dans l'abjection; et, n'ayant pu lui voler le cœur de sa femme, après avoir essayé de violence sur la pauvre créature, l'avait fait assassiner.

Et il était époux et père, ce misérable, ce criminel, cet infâme! Une femme lui avait donné sa jeunesse, sa beauté, son amour, s'était associée à sa vie; sa fille l'adorait; sa conscience, quoique chargée de plusieurs crimes, était en repos et il marchait dans la vie la tête haute, respecté, envié, titré, comblé de richesses et d'honneurs!

Tout cela était horrible et désespérant.

Il n'y avait donc ni équité ni justice sur la terre!

L'homme était donc au-dessous de la bête, du fauve! Mais où l'horreur et la révolte prenaient chez Véra des proportions formidables, c'est quand elle songeait que ce personnage, l'être vil, le lâche, le traître, osait à tous instants

endrait  
me, faute d'emploi, une  
re et une pompe à  
[480]  
rimerie de la Gruyère.

nde à louer  
ublé. — S'adresser au  
indiquant le prix. [483]

eut vrai  
goudron  
oufre

iqué par  
ie, fournisseurs de cour  
le et Zurich,  
autres spécialités de ce  
guérison des maladies  
nt deux ou trois fois par  
rend la peau fraîche et  
ême un excellent préser-  
agions et les refroidisse-

es contrefaçons. >  
rimerie de la Gruyère, à  
a la pièce.

XXXXXXXXXX  
VETÉ!!!  
LE

Universel  
ss-Stauferr

ent sans rival pour  
bjets cassés, soit verre,  
de table et de cuisine,  
tal, corne, bois, papier,  
etc., etc.

de 65 cent. et 1 fr.

district : Imprimerie de

XXXXXXXXXX

te anglaise  
tre pour 120 fr. — S'a-  
u journal. [472]

POUR  
icité efficace

DANS LE  
DE NEUCHÂTEL  
dresser à  
LA

libérale

s journaux  
ndus dans le canton  
a Suisse.

centimes la ligne.

ir directement :

LA SUISSE LIBÉRALE

cert 8, Neuchâtel.

ÉMILE LENZ A BULLE :

atures,

S COMMERCIALES

imprimée, 4 fr. 50 le mille-

A LETTRES

e laiterie, etc.

DE MÉNAGE

10 cent.

ES GOMMÉES

ET LIQUEURS

30 cent. le cent.

D'UN DRAPEAU

néral CASTELLA.

50 cent.

de l'enfant.

r GEORGES OHNET.

x : 3 fr. 50.

poste du Canada

u du journal.

enz, imprimeur-éditeur.

**Genève.** — Lundi soir, à 8 heures, les deux facteurs de la commune de Chêne, nommés Glaser et Crottet, se sont noyés dans l'Arve où ils prenaient un bain. On a trouvé des valeurs dans leurs vêtements qui avaient été déposés sur territoire français où le directeur des postes les a reprises le lendemain matin.

**NOUVELLES DE L'ÉTRANGER**

**France.** — En raison du deuil national prescrit à l'occasion de la mort de Carnot, le gouvernement a décidé de ne pas faire cette année la revue du 14 juillet. Les théâtres ne donneront pas de représentations populaires.

Les crédits destinés à la célébration de la fête nationale seront employés à des distributions de secours tant à Paris que dans les départements.

— Les journaux modérés font un excellent accueil au message présidentiel; ils l'approuvent entièrement et lui trouvent une grande allure. Les journaux avancés y voient poindre le pouvoir personnel. On remarque beaucoup le passage relatif aux droits constitutionnels et celui visant la nature essentiellement temporaire des pouvoirs présidentiels; M. Casimir-Périer reconnaît par là que le président de la République ne saurait rester plus de sept années en charge.

Les journaux anglais commentent aussi très favorablement le message.

— Au dîner offert dimanche soir par M. Casimir-Périer, il y avait une quarantaine de couverts. Mme Casimir-Périer avait à sa droite M. de Morenheim, ambassadeur de Russie, et à sa gauche M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne. Le président de la République avait à sa droite lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, et à sa gauche M. Ressimann, ambassadeur d'Italie. Le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche, s'était fait excuser.

— L'extrême gauche a décidé qu'aussitôt après l'élection du président de la Chambre, elle présentera un projet d'amnistie pour tous les faits politiques et délits de presse. Les coupables de faits relatifs à l'anarchie ne bénéficieraient pas de l'amnistie.

On assure que le gouvernement repoussera le projet d'amnistie, à cause du caractère odieux pour la mémoire de Carnot que paraîtrait présenter une pareille mesure.

— M. Burdeau a été élu président de la Chambre par 259 voix contre 157 à M. Brisson.

M. Pelletan propose l'amnistie de tous les condamnés pour faits de grève et délits de presse. Il demande l'urgence, qui est repoussée.

— La France, parlant de la situation commerciale, examine les pertes que la Suisse et la France subissent par suite de la guerre de tarifs. C'est la France qui perd le plus. Il faut donc rétablir les relations commerciales entre les deux pays par des concessions réciproques. C'est pour cela qu'on a formé un groupe intitulé Union. Le courant créé par l'Union est déjà puissant et on réclame qu'une entente soit conclue entre la France et la Suisse, qui la désire également. Pour cela, il faut que les chambres de commerce, les chambres syndicales, toutes les associations aident l'Union.

mendier son amour, à elle, la fille de Jacob, la victime, — la fille de Noémie, la martyre!

Ah! quelle âpre joie elle aurait maintenant à seconder son père, à l'aider dans son œuvre de haine et de vengeance!

Jacob reprit :

— Tu sais à quelle œuvre pieuse et juste j'ai voué ma vie; je t'y ai associée d'une façon indirecte dans le passé; mais, pour le présent et pour l'avenir, cela ne suffit plus; j'ai besoin d'autre chose que d'un concours inconscient; il me faut, pour appliquer à Joseph Phanis la loi du talion, le concours entier de ta personne et de ton intelligence.

Veux-tu me le donner?

Veux-tu venger ta mère?

— Oh! oui! oui! répondit Véra, partageant les sentiments haineux de son père. Oui! je t'approuve! Parle, ordonne. J'obéirai! Et quelle que soit la tâche que tu m'imposes, je mettrai à la remplir tout mon cœur, toute mon intelligence, tout ce que je possède de volonté, de puissance et d'énergie.

C'était une sorte de fièvre, un enthousiasme affolé qui faisait parler Véra et qui l'unissait à Jacob dans le même besoin de vengeance.

Cela ne surprendra pas le lecteur, sachant de quelle façon la jeune fille a été élevée — en dehors de toute loi morale, pour ainsi dire — connaissant sa profonde tendresse pour son père et l'horreur que lui inspirait maintenant le baron d'Aziza.

Pour ces natures, ni mûries ni assoupies, obéissant bien plus aux instincts qu'à la raison, habituées à ne point trouver de contradicteurs aux conceptions les plus extravagantes de leur cerveau, la vengeance est un besoin, bien plus : un devoir.

Ce sont les peuples primitifs qui ont inventé la loi du talion.

Et puis Véra était avide de sensations — même les plus violentes.

— M. Turpin est arrivé à Paris. On pense qu'il va ouvrir les fameux plis qui contiennent ses inventions à sensation.

— On mande de Vienne que la France a pris l'initiative d'une conférence internationale sur les mesures à prendre contre les anarchistes et que l'Autriche se montre très favorable à cette idée.

— Le célèbre sculpteur Jacques France s'est pendu à son domicile.

**Italie.** — La Chambre a adopté la loi réprimant les crimes commis au moyen d'explosifs. Elle punit le fait de détenir des engins de trois à sept ans de réclusion; la tentative de faire sauter un édifice, de dix à quinze ans; s'il y a eu mort d'homme, de vingt à vingt-quatre ans. Les attentats contre les personnes sont punis de vingt ans de réclusion, et, s'il y a eu mort d'homme, de la réclusion à perpétuité.

— L'existence d'un complot anarchiste international, dont Lega et Caserio étaient les exécuteurs, se confirme. Le ministère de l'intérieur d'Italie a des détails précis sur son organisation. On sait, entre autres, que partout où il existe un groupe d'anarchistes, ce groupe est dirigé par un comité secret de deux à six membres qui décident quels attentats doivent être commis et se met en relations avec les comités étrangers.

— Sur la demande de la police française, l'autorité judiciaire a opéré une perquisition chez les parents de Caserio, à Motta-Visconti. La mère de Caserio a remis aux autorités tous les papiers de son fils, y compris son portrait et sa dernière lettre datée de Cette, en février dernier. Cette lettre contenait une demande d'argent. La mère de Caserio répondit en envoyant 80 lires à son fils et en lui donnant de sages conseils. La mère de Caserio a demandé en pleurant quelle serait la condamnation de son fils. Les papiers saisis ont été envoyés aux autorités françaises.

**Espagne.** — A Madrid, on a tenté de tuer d'un coup de poignard le marquis de Cuba, au moment où il visitait la cathédrale. Un ouvrier, qui s'est jeté entre l'assassin et sa victime, a reçu le coup et a été grièvement blessé. Cet attentat a produit une vive émotion.

**Allemagne.** — Le couple impérial allemand s'est embarqué lundi, à 10 3/4 heures, à Kiel, à bord du *Hohenzollern*, pour son voyage annuel dans le Nordland.

**Autriche-Hongrie.** — A Nyiregyhaza, près de Mad, un grand bateau, faisant le service de traversée de la rivière la Theiss, a sombré avec 200 personnes enviro à bord. Un grand nombre d'entre elles sont noyées, mais on n'est pas encore fixé sur le chiffre exact des victimes.

**Russie.** — Le *Moniteur du Gouvernement* annonce que le choléra a éclaté à Saint-Petersbourg.

**Etats-Unis.** — Prindergast, l'assassin de M. Harrison, le maire de Chicago, sera pendu le 13 juillet.

— On mande de Chicago que les grévistes y ont brûlé une douzaine de wagons Pullmann.

**Brésil.** — Saraiwa, général des insurgés, a été tué dans un combat.

L'indépendance de sa vie passée, ses habitudes, le vêtement masculin qu'elle avait presque toujours porté, l'avaient faite plus homme que femme.

L'amour, l'amour malheureux, la souffrance pouvaient seuls lui donner le sentiment du vrai rôle de la femme dans l'humanité, — l'éclairer, la rendre consciente, la purifier en un mot.

A moins, cependant, que la jalousie et les souffrances d'une passion qui pouvait ne pas être partagée ne fissent d'elle un démon.

Dans une nature comme celle de Véra, tout était possible. Elle eut un instant un souvenir attendri pour Mlle d'Aziza.

— Et Blanche! dit-elle, quels sont vos projets sur elle?

Le sourire de Jacob à cette question exprima une joie féroce.

— Oh! répliqua-t-il, il aime sa fille, ce Joseph Phanis, ce bandit qui n'a cependant rien d'humain!... Eh bien, il souffrira par sa fille!

— Vous ne la lui rendrez jamais?

— Si! Si!... je la lui rendrai... mais flétrie, tombée dans l'abjection... et ce ne sera pas la moindre de ses douleurs, à ce misérable!

— Où se trouve-t-elle à l'heure présente?

— Chez Salomé. Tu sais si je puis compter sur la reconnaissance de cette femme! C'est un dévouement aveugle qu'elle met à mon service.

— Oui.

— Et puis, toutes mes précautions sont bien prises et défient la trahison. Phanis lui-même ne songera pas à chercher sa fille... Pour lui, elle est partie volontairement... Une lettre de Blanche le prévient de son départ.

— Qui donc l'a écrite?

— Moi, et pour tout le monde ce sera Blanche. L'œil du père y sera trompé comme celui des indifférents. Je laisse de côté la baronne; elle n'a de tendresse que pour elle-même. Non seulement cette missive est mon ouvrage, mais encore

— On dit que de fabuleux gisements d'or ont été découverts à la frontière de la Guyane française et du Brésil. Un nègre en aurait recueilli 100 kg. en quelques jours. Une foule énorme se porte vers ces régions.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Bourgeois d'honneur.** — La commune de Progens vient de recevoir bourgeois d'honneur, à l'unanimité, MM. Quennec frères, propriétaires de la Verrerie de Semsales, en reconnaissance des services signalés rendus tant au point de vue paroissial que communal.

**Incendie.** — Mercredi, vers 2 heures du matin, un incendie a éclaté au centre du village de Cressier-sur-Morat, dans une boutique voisine de la forge. On a pu sauver le bétail et une partie du mobilier et des marchandises. On ne connaît pas au juste la cause de cet incendie.

**Assassinat de St-Sylvestre.** — C'est grâce à l'énergie d'André Pugin, habitant Oberried, que l'assassin de St-Sylvestre a été arrêté. Il venait de demander un gîte pour la nuit dans la maison de Pugin, lorsque, remarquant qu'on le surveillait, il prit la fuite. Pugin le poursuivit et parvint à le maintenir jusqu'à l'arrivée de deux autres citoyens, sous la garde desquels il fut conduit au Mouret et remis aux gendarmes.

Christophe Egger est un grand et fort gaillard, âgé d'environ 25 ans, un franc fainéant, vagabond et voleur.

Au moment de son arrestation, il fut trouvé porteur d'un grand couteau de boucher. Il avait à plusieurs reprises proféré des menaces contre Joseph Richard, garde-forêt du Burgerwald, domicilié à Zénauva. La surveillance de cet employé gênait souvent Egger quand il braconait dans les forêts de l'Etat.

Heureusement pour le bandit, il n'était soupçonné que d'incendie au moment où l'on se saisit de lui. Si l'on avait connu tous ses forfaits, il eût été difficilement remis en vie entre les mains de la police.

**GRUYÈRE**

**Monnaies divisionnaires italiennes.** — Le délai pour le rapatriement des monnaies divisionnaires italiennes expire irrévocablement le 24 juillet 1894.

Des cette date, les caisses publiques n'accepteront et n'échangeront plus les dites monnaies.

**Végétation extraordinaire.** — Un propriétaire de la Basse-Gruyère possède un champ d'avoine d'une demi-pose dont les tiges mesurent 1 m. 60 et où certaines grappes comptent de 80 à 90 grains.

elle a été placée par mes soins dans l'appartement de Mlle d'Aziza juste au moment où la fille de mon ennemi était transportée à bord du yacht.

— Mais cette lettre était déjà aux mains du baron au moment où je quittais la villa! La femme de chambre de Blanche venait de la lui remettre.

— Et il en a fait connaître le contenu?

— Non! « Blanche avait à me parler, nous a-t-il dit, et croyant m'y trouver, elle est partie pour Paris. »

— Oui! je comprends... le scandale l'épouvante!...

Que dirait le monde s'il apprenait que Mlle Blanche d'Aziza, la fille du célèbre et richissime banquier, s'est enfuie de la maison paternelle comme une petite ouvrière qui jette son bonnet par dessus les moulins?... Eh bien, cette nouvelle à sensation, il l'apprendra, le monde, et c'est par mes soins qu'elle sera portée à la connaissance de tout Paris. Ah! c'est une guerre à mort que j'entreprends!

— Mais le baron est riche est puissant... il se défendra. Si vous alliez succomber dans cette lutte!...

Rien que cette pensée m'est une cause de terreur et d'épouvante!

— Ne crains rien... ni pour moi, ni pour toi.

— Oh! je ne crains que pour vous, mon père!

— Chère enfant!... Mais rassure-toi; je suis plus riche que Phanis et ma puissance est plus grande que la sienne. Je sais qui je veux atteindre et quels moyens je dois employer pour arriver à ce résultat, qui est mon unique pensée depuis dix-huit ans. Je suis secondé dans cette œuvre de justice par des serviteurs incorruptibles, habiles et d'un dévouement absolu; lui, au contraire, ne sait quelle main le frappe et d'où vont venir les coups imprévus et successifs dont il va être atteint. Veux-tu avoir une preuve de mon pouvoir?

Eh bien! c'est par un de mes agents que le baron d'Aziza a été appelé tantôt à Paris, ce qui a rendu possible, sans qu'il en restât la moindre trace, l'enlèvement de sa fille.

(A suivre.)

**CHRONIQUE**

**Situation.** — Il se ceptionnellement plus mois de juillet chaud nous venons de tra pour la saison a arré commençaient à surg tes. Celles-ci conserv pommes de terre et l une végétation vigou favorable. La maturi pas et nous ne somm promet d'être abond

La vigne prospère rature de juin a rédu qu'elle donnait au en faveur d'une belle

Les derniers fourr leurs conditions.

La situation des r

**Blés et farines.** — tion incertaine de ce tion du calme le plu blent attendre les bl père sans doute e leurs achats.

En Hongrie et da récoltes sont pour nous; mais en Russi bondance qui devien des stocks déjà accu

En France, on pu Midi débiteront au malgré les droits c ficier. Le prix moye semaine dernière a

**Fourrages.** — largement approvis atteint leur dernièr même s'améliorer l coltes sont logées.

le foin vieux 6 à 7 Lausanne. Le foin 50 à Genève et 3 f

**Pommes de terre** maintenant plus al coltes des printanièr

Les prix ont été, 10 fr. 60 pour les pour les vieilles. A la semaine dernièr

**Lait.** — De ne lait ont eu lieu ce Vaud. Quelques-u d'autres n'ont pas on donné des prix c'est-à-dire des p compte des prévis

**Le lait congelé.** lait ne se vend p quide, mais bien C

Cette manière de transport en est d'un mois sous ce

En raison des ter le lait, il s'est ciété pour congel

**! LIS**  
**Cravat**  
**Philade**  
**Lavalli**  
**Cordeli**  
**Epingle**  
**Bretell**  
**Savons**  
**Régéné**  
 lure, aux fleur  
 le facon.  
**Parfum**  
**Papier**  
 la feuille.  
**Rasoir**  
 Chez A. M  
 Place d

CHRONIQUE AGRICOLE

**Situation.** — Il semble qu'à un mois de juin exceptionnellement pluvieux et froid va succéder un mois de juillet chaud et sec. La belle semaine que nous venons de traverser à température normale commençait à surgir au sujet de l'état des récoltes. Celles-ci conservent un bon aspect; les racines, pommes de terre et betteraves en particulier ont pris une végétation vigoureuse et le temps actuel leur est favorable. La maturité des blés s'avance à grands pas et nous ne sommes pas loin de la moisson qui promet d'être abondante cette année.

La vigne prospère également et si la basse température de juin a réduit quelque peu les espérances qu'elle donnait au début, l'apparence reste encore en faveur d'une belle récolte.

Les derniers fourrages se rentrent dans les meilleures conditions.

La situation des marchés reste sans changement.

**Blés et farines.** — La mauvaise tenue et la position incertaine de ces articles justifient la prolongation du calme le plus complet. Les acheteurs semblent attendre les blés nouveaux sur lesquels ils espèrent sans doute encore une réduction pour faire leurs achats.

En Hongrie et dans l'Europe centrale, les avis des récoltes sont pourtant moins favorables que chez nous; mais en Russie, on prévoit toujours une surabondance qui devient inquiétante si l'on tient compte des stocks déjà accumulés.

En France, on prévoit que les blés nouveaux du Midi débiteront aux prix de 18 à 19 fr. les 100 kg., malgré les droits de 7 fr. dont ils devraient bénéficier. Le prix moyen pour toute la France pour la semaine dernière a été de 19 fr. 57 les 100 kg.

**Fourrages.** — Les marchés aux fourrages sont largement approvisionnés; néanmoins, les prix ont atteint leur dernière limite de baisse; ils paraissent même s'améliorer légèrement, à présent que les récoltes sont logées. La semaine dernière, on a payé le foin vieux 6 à 7 fr. à Genève et 9 à 9 fr. 50 à Lausanne. Le foin nouveau a été payé 3 fr. 50 à 4 fr. 50 à Genève et 3 fr. 20 à 4 fr. 50 à Lausanne.

**Pommes de terre.** — Les pommes de terre sont maintenant plus abondantes sur les marchés. La récolte des printanières est assurée et sera abondante. Les prix ont été, samedi, à Lausanne, de 10 fr. à 10 fr. 60 pour les nouvelles et de 8 fr. 60 à 10 fr. pour les vieilles. A Genève, les prix restent ceux de la semaine dernière.

**Lait.** — De nouvelles et nombreuses mises de lait ont eu lieu ces derniers temps dans le canton de Vaud. Quelques-unes n'ont pas donné de résultat, d'autres n'ont pas été ratifiées. Celles qui ont abouti ont donné des prix variant de 12,3 à 14 cent. le kg. c'est-à-dire des prix bien soutenus, si l'on tient compte des prévisions précédentes.

(Journal d'agriculture suisse.)

**Le lait congelé.** — En Sibérie, pays très froid, le lait ne se vend pas, comme chez nous, à l'état liquide, mais bien à l'état obtenu par la congélation. Cette manière de vendre est très commode, car le transport en est facilité. De plus, il se conserve plus d'un mois sous cette forme, sans altération.

En raison des avantages de cette manière de débiter le lait, il s'est formé en France, dit-on, une société pour congeler le lait d'une manière artificielle.

Le lait sera congelé dans des boîtes en fer-blanc et ainsi expédié pour être livré immédiatement à la consommation, soit pour être embarqué sur les navires en partance et servir lors de la traversée de mer. Avant que de l'employer, on le laisse chauffer pendant 1 ou 2 minutes. Le lait congelé ne perd aucune de ses qualités et on peut bien en fabriquer du beurre et du fromage.

VARIÉTÉS

LES DEUX DÉPÊCHES

Episode de la mort de M. Carnot.

I

Quelle est la plus à plaindre, dites, ou d'une épouse illustre perdant son mari, ou d'une mère obscure voyant mourir son enfant?

Je ne sais.

Nous sommes à Lyon.

Une foule inquiète, houleuse comme la vague, avec un mouvement de flux et de reflux, encombrant les rues avoisinant la place Bellecour. On attend, avec une impatience croissante, les nouvelles qui, de minute en minute, circulent de bouche en bouche. Le président Carnot, reçu le matin au milieu de l'enthousiasme, est à toute extrémité; la terrible agonie commence. Dans l'immense préfecture, à quelques pas de là, les personnages officiels sont réunis dans les appartements meublés pour une fête, encombrés de fleurs et où déjà règne le silence de la tombe, silence interrompu seulement par les plaintes du moribond. Le dénouement approche, un dernier soupir, un dernier râle et le malheureux président, si populaire, cesse d'exister.

— Envoyez immédiatement un télégramme, dit un des ministres présents, les présidents des deux Chambres doivent être informés avant qu'aucun journal ait publié la triste nouvelle.

L'ordre fut promptement transmis et un fonctionnaire supérieur partit pour l'exécuter.

Pendant que le palais était tout entier à cet événement, un drame ignoré, mais très pénible aussi dans sa simplicité, se déroulait dans la modeste mansarde d'un des quartiers populeux du bord de la Saône.

II

Une femme, une mère, de vingt à vingt-deux ans, belle de cette beauté de la vingtième année, à la peau laiteuse et satinée, aux cheveux dorés comme une gerbe de blé, se penche sur un berceau.

Un enfant de huit à dix mois à peine s'y débat dans d'étranges convulsions. Ses membres délicats se raidissent déjà sous le baiser de la terrible Camarde, son charmant visage se contracte en un effrayant rictus.

Affolée, la malheureuse éclate en sanglots; son dernier soupir s'envole et le passé revient tout à sa mémoire.

III

Il y a deux ans à peine, elle vivait heureuse à Lyon, entourée d'un père, d'une mère, dans l'aisance, sinon dans la richesse.

Couturière de son état, son petit atelier s'achalandait déjà; sa probité et sa bonne conduite lui attireraient de nombreuses pratiques.

Un jour, allant livrer son travail elle-même, elle rencontra un jeune homme, employé dans un maga-

sin de nouveautés, qui, coïncidence bizarre, sortait une commande précisément dans le même hôtel.

La maîtresse de la maison étant sortie, mais comme elle devait rentrer aussitôt, on les pria d'attendre dans un petit salon.

La conversation ne tarda pas à s'engager: Le jeune homme était Lorrain et l'ouvrière Alsacienne, presque deux frères. Une légère contrainte régna tout d'abord, pour faire bientôt place à une sorte d'abandon; chacun parla de son pays. Avec un vrai plaisir, la jeune fille écouta la description de ces contrées s'étendant vers les Vosges, dont son père se souvient avec amour.

Que dire de plus?

Ils se revirent souvent, ils s'aimèrent, Minha, — tel était le nom de l'Alsacienne — trouvait mille prétextes de s'absenter de la maison et recevoir l'employé.

IV

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi; les cœurs s'éprenaient de plus en plus. Un jour, enfin, le jeune homme annonça qu'une lettre d'Alsace le rappelait chez lui: il devait partir le lendemain. Minha ne put retenir un cri, il la laissa tout en larmes, lui promettant de revenir le soir même lui dire un dernier adieu.

D'après ses ordres, elle irait l'attendre sur une promenade déserte.

Ils furent bientôt dans les bras l'un de l'autre.

Comme elle s'en souvient, la pauvre enfant.

Cette nuit-là était belle, une de ces soirées de printemps enivrantes de parfums, qui parle à l'âme vous invitant à imiter la nature entière, où tout être animé se donne le grand baiser.

Leurs cœurs battaient tout près l'un de l'autre, comme à l'unisson.

— Je t'aime, Minha, murmurait le jeune homme d'une voix brûlante: je t'en prie, ne me résiste pas!

Elle se défendit d'abord avec énergie, puis faiblement, ah! bien faiblement... Eh quoi! ne lui promettait-il pas de l'épouser à son retour d'Alsace, dans peu de temps! Ils se séparèrent enfin, et le lendemain matin le train l'emportait pour Strasbourg.

(La fin au prochain numéro.)

AU MOLÉSON

O prince de nos monts! ô noble pyramide!  
Tu dresses dans les airs ton orgueilleux sommet;  
De ton point culminant, notre regard avide  
Parcourt de l'horizon le vapoureux ourlet.

Des Alpes au Jura se déroule splendide  
Un merveilleux tableau qu'on admire en gourmet.  
O Righi fribourgeois! le beau sexe timide  
Tentera vaillamment l'assaut qu'il te promet.

Quand du pâle Orient s'ouvrent les portes roses,  
Quand les plus doux parfums montent des fleurs écloses,  
Vers les champs éthérés de la belle saison,

Allons gravir, joyeux, tes flancs aux divins charmes,  
Et loin des noirs soucis, des chagrins et des larmes,  
Ecrivons-nous en chœur: Vive le Moléson!

C. J.

**F. Jelmoli**, dépôt de fabriques, Zurich, envoie à qui demande franco: Echantillons de couvertures-lit, pure laine, toutes grandeurs, en rouge, blanc, mélange, multicolore, de fr. 4.50 à 29.50, ainsi que ceux de draperie-hommes, toilerie, lainage.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

gissements d'or ont été  
la Guyane française et  
ait recueilli 100 kg. en  
orme se porte vers ces

**FRIBOURG**

ar. — La commune de  
bourgeois d'honneur,  
ères, propriétaires de la  
connaissance des services  
t de vue paroissial que

vers 2 heures du matin,  
re du village de Cressier-  
e voisine de la forge. On  
partie du mobilier et des  
pas au juste la cause de

vestre. — C'est grâce  
habitant Oberried, que  
stait arrêté. Il venait de  
uit dans la maison de  
qu'on le surveillait, il  
rsuivit et parvint à le  
e deux autres citoyens,  
conduit au Mouret et

grand et fort gaillard,  
ac fainéant, vagabond et

tion, il fut trouvé por-  
poucher. Il avait à plu-  
menaces contre Joseph  
Burgerwald, domicilié à  
cet employé gênait sou-  
rait dans les forêts de

dit, il n'était soupçonné  
à l'on se saisit de lui. Si  
raits, il eût été difficile-  
mains de la police.

**ÈRE**

alres italiennes. —  
ent des monnaies divi-  
rrévocablement le 24 juil-

publiques n'accepteront  
monnaies.

linaire. — Un proprié-  
sède un champ d'avoine  
es mesurent 1 m. 60 et  
nt de 80 à 90 grains.

ans l'appartement de Mlle  
fille de mon ennemi était

aux mains du baron au mo-  
femme de chambre de Blan-

contenu?  
parler, nous a-t-il dit, et  
tie pour Paris.»  
idale l'épouvante!...  
nait que Mlle Blanche d'A-  
simé banquier, s'est enfuie  
une petite ouvrière qui jette  
s?... Eh bien, cette nouvelle  
onde, et c'est par mes soins  
ance du tout Paris. Ah! c'est  
ends!  
puissant... il se défendra. Si  
lutte!...  
ne cause de terreur et d'é-

oi, ni pour toi.  
vous, mon père!  
re-toi; je suis plus riche que  
grande que la sienne. Je sais  
oyens je dois employer pour  
u unique pensée depuis dix-  
ette œuvre de justice par des  
d'un dévouement absolu;  
main la frappe et d'où vont  
cessifs dont il va être atteint.  
mon pouvoir?  
agents que le baron d'Aziza  
qui a rendu possible, sans  
l'enlèvement de sa fille.  
(A suivre.)

**!LISEZ!**

**Cravates** régates, dep. 60 c.  
**Philadelphie**, > 50 c.  
**Lavallières**, > 60 c.  
**Cordelières**, > 20 c.  
de cravates, dep. 10 c.  
**Épingles** de tous les systé-  
**Bretelles** mes, depuis 30 c.  
**Savons** aux fleurs de Chine  
**Régénérateur** depuis 10 c.  
de la cheve-  
lure, aux fleurs printanières, depuis 70 c.  
le flacon.  
très fin, depuis 30 c.  
le flacon.  
**Parfum** d'Arménie, désinfectant  
**Papier** hygiénique, depuis 10 c.  
la feuille.  
**Rasoirs** à sonnette, 1<sup>re</sup> qualité,  
dep. 1 fr. 25 la pièce.

Chez **A. MARGOT**, coiffeur,  
Place des Alpes, BULLE [491]

**Chez Emile Berthoud**,  
boulangier-confiseur, à Bulle,  
on continue à vendre à un prix  
exceptionnel toutes les marchan-  
dises qui sont en magasin, ainsi  
que farines et sons.

**Occasion!**  
Deux grandes vitrines pouvant servir  
pour n'importe quel commerce. [462]

**GRAND DÉPOT**  
DE  
**BEAU GROS SON**  
Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'E-  
tat, on trouvera à joli prix du très beau gros  
son. Rabais important par wagon complet.  
722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

**Bains et douches**  
à l'hôtel des Alpes, Bulle. 460

Tous les lundis :  
**Gâteaux au fromage**  
chez **Edmond Perroud**, Bulle. [492]

**Gain certain**

partout et pour toute personne solide. Pas  
d'interruption notable du travail habituel.  
Pas de déplacement. Pas de risque.  
S'adresser sous « Verdienst » à Orell  
Fussli-Annonces, Zurich. (OF1404) [481]

**On demande à louer**  
une chambre meublée. — S'adresser au  
bureau du journal en indiquant le prix. [483]

Les ménagères soucieuses de leurs intérêts  
n'emploieront que la

**Lessive**  
**Soleil**,  
grasse, per-  
fectionnée,  
le meilleur pro-  
duit de ce genre  
connu. L'essayer,  
c'est l'adopter.  
Vente en gros:  
**MANERA & Co**,  
à Lausanne. — En vente dans tous les bons  
magasins d'épicerie. [415]



**A louer :**

A Bulle, un grand et bel appartement  
de sept pièces bien exposées au soleil, pon-  
vant servir à une famille pour séjour d'été.  
Eau à la cuisine. [457]  
S'adresser à M. MORARD, notaire, à Bulle.

**SCHOCOLAT**  
**Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

**On demande à acheter**  
des planches de chêne d'au moins 3 cm.  
d'épaisseur. — S'adresser à DANNECKER, ton-  
nelier, à Bulle. [482]

**A louer :**  
Un appartement bien situé.  
S'adresser au bureau du journal. [449]

